

07/05/2025

Marchés publics

## LANCEMENT DE LA CONSULTATION POUR LA CONSTRUCTION DE 3 NOUVELLES ECLUSES

*La Société du Canal Seine-Nord Europe continue de lancer les grandes consultations en vue de l'attribution des principaux marchés de travaux. Elle a publié courant avril 2025 l'avis d'appel public à la concurrence concernant les travaux principaux et les prestations associées nécessaires à la réalisation des trois écluses de Catigny (Oise), d'Allaines (Somme) et de jonction avec le canal du Nord également à Allaines. Cette étape permet aux opérateurs économiques de se porter candidats d'ici le 14 mai 2025 sur la base du dossier de consultation des entreprises spécifique à la phase « candidatures » joint à l'avis de marché. La notification de ce marché est prévue pour l'automne 2026, et le début des travaux pour le second semestre 2027.*

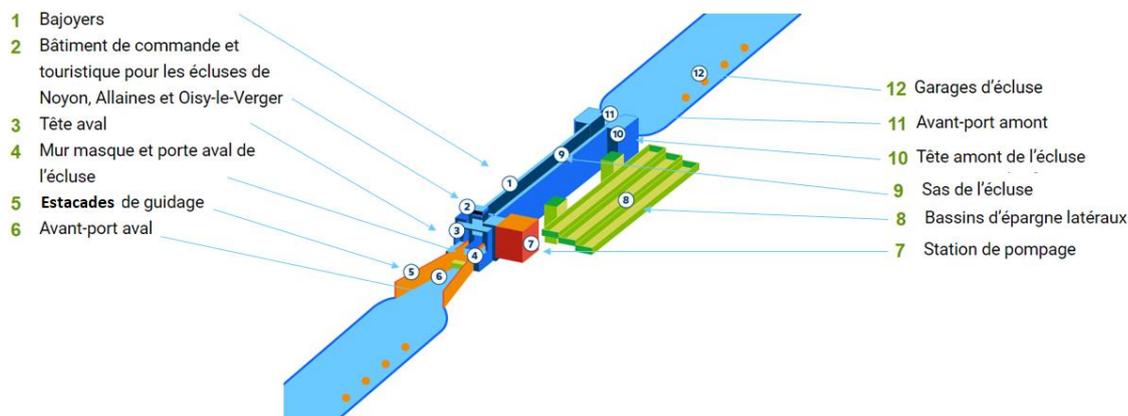
### 3 écluses à grand gabarit

L'écluse de **Catigny** est la troisième écluse du Canal Seine-Nord Europe située dans l'Oise, après celles de Montmacq et de Noyon. Avec une hauteur de chute d'eau de **14 mètres**, l'écluse de Catigny donne accès au plus long bief du Canal Seine-Nord Europe, 39,2 km jusqu'à l'écluse d'Allaines.

L'écluse d'Allaines et l'écluse de jonction avec le canal du Nord sont les deux écluses situées dans la Somme. **L'écluse d'Allaines** sera ouverte au public et visitable. Avec une hauteur de chute d'eau de 13,10 mètres, elle sera située à 1 km au nord de l'écluse de jonction.

**L'écluse de jonction** quant à elle sera de même gabarit que les écluses actuelles du canal du Nord (sas de 91 x 6 mètres) mais environ deux fois plus haute avec une hauteur de chute d'eau de 11,27 mètres. Elle connectera le canal du Nord au Canal Seine-Nord Europe. Un port de plaisance sera installé de part et d'autre de cette écluse de jonction.

Comme pour toutes les écluses du Canal Seine-Nord Europe, le sas des écluses de Catigny et Allaines mesurera 195 mètres de long et 12,5 mètres de large.





*Perspective de l'écluse de Catigny @ONE-AEI-SCSNE*



*L'écluse d'Allaines @ONE-AEI-SCSNE*



*L'écluse de jonction @ SCSNE-PIXXIM*



*L'écluse d'Allaines visitable @ONE-AEI-SCSNE*

## Une procédure négociée pour ces 3 écluses

Ces trois écluses ont été regroupées dans un seul marché en raison de caractéristiques indissociables des travaux :

- Leur concomitance,
- La proximité géographique des écluses d'Allaines et de Jonction, sur la commune d'Allaines,
- Les similarités techniques entre les écluses d'Allaines et de Catigny (mode de sassement par aqueducs latéraux et hauteurs de chute similaires).

Les candidats sont invités à ce stade à remettre un dossier de candidature démontrant leur capacité à assurer les travaux et prestations associées (capacités attendues mentionnées dans les pièces de consultation). La phase offres sera engagée ensuite avec les seuls candidats dont la candidature aura été retenue.

L'exécution du marché se déroulera sur un délai global de 70 mois réparti en 2 phases de durées différentes pour chaque écluse : l'une comprenant les travaux et l'autre l'assistance à l'exploitation.

Le marché, dont la procédure impliquera des négociations avec les entreprises, portera sur les travaux principaux de construction des 3 écluses, avec notamment :

- **Des travaux préparatoires** de libération des emprises, d'installations de chantier et de création d'accès ;
- **Les travaux spéciaux de fondation** : enceinte périphérique étanche par rideau injecté dans la fouille de l'écluse de Catigny, ainsi que le pompage et le rejet des eaux d'exhaure depuis le fond de fouille, fondations profondes par pieux en béton armé forés pour les écluses d'Allaines et de jonction au Canal du Nord ;
- **La construction des structures principalement en béton armé de l'écluse** : sas, têtes amont et aval, tour de vannes, bassins d'épargne, aqueducs de connexion, station de pompage et ses ouvrages annexes (chambre intermédiaire, ouvrage de rejet, canalisations), divers murs et autres ouvrages en béton
- **Les terrassements principalement** en remblai et aussi en déblai au contact et autour des structures. Une partie de ces terrassements s'interface avec les terrassements réalisés par d'autres marchés ;
- **La fabrication et le montage d'une partie des équipements** notamment les portes d'écluse, vannes de sassement, bollards flottants... ;
- **L'insertion et la coordination de ces équipements** avec d'autres équipements,
- **Le montage des équipements métalliques** du sas tels que les bollards, échelles ou passerelles,
- **Les travaux de construction d'équipements portuaires** dans les avant ports,
- **Les travaux relatifs à l'étanchéité** des avant-ports,

- **Les opérations d'exploitation** des ouvrages construits ou assemblés entre l'achèvement partiel ou total de la construction et la mise en exploitation du Canal Seine-Nord Europe.

D'autres marchés liés à la construction de ces écluses seront lancés ultérieurement : équipements, bâtiment et aménagements paysagers. Un sourcing et une concertation anticipée avec les entreprises ont permis de définir cet allotissement, dans un objectif d'accès des PME. Le travail de sourcing avec les fédérations professionnelles pour la mise en place d'un cadre contractuel pertinent et équilibré pour ce type de chantier est en cours de finalisation. Il sera ensuite décliné, pour les marchés de travaux principaux (dont les marchés des écluses), dans les DCE remis aux candidats sélectionnés pour la phase « offres ».

## Des chantiers adaptés à la transition énergétique

Au titre de la sélection des offres, les candidats auront notamment à répondre à des exigences liées à la transition énergétique en lien avec les chantiers :

- **Chaque candidat devra s'engager en faveur du report modal** : il sera ainsi demandé de limiter le transport routier pour l'approvisionnement du chantier en matériaux, en favorisant notamment l'utilisation de la voie fluviale depuis le quai travaux sur le canal du Nord en cours de construction. Un taux de report modal minimal est ainsi prévu comme condition d'exécution du marché,
- **Chaque candidat devra également s'engager à réduire ses émissions de CO<sub>2</sub>** : les candidats devront expliquer leur stratégie afin de limiter les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à la réalisation du projet et notamment pour respecter l'objectif de quantités d'émissions de CO<sub>2</sub> maximal fixé pour le bilan carbone « matière » (bétons et aciers).

Ces deux éléments visent à **décarboner le chantier tout en incitant les entreprises à l'innovation**, ce qui constitue une priorité des chantiers européens. Ces exigences sont déclinées par le Conseil de surveillance de la SCSNE au travers du schéma de gestion des déblais et approvisionnements, de la politique innovation et de la politique transition énergétique.

## Une procédure marché guidée par la politique Achats de la SCSNE

Adoptée le 1er octobre 2020 par son Conseil de surveillance, [la Politique Achats de la SCSNE](#) invite les entreprises candidates à devenir les partenaires de la transformation durable des territoires, et suivre ainsi les objectifs de sécurité, d'emploi et de développement des territoires, d'environnement et d'innovation. La procédure qui sera lancée pour ce marché déclinera cette politique à travers plusieurs mesures essentielles, parmi lesquelles :

- **L'assurance de mesures pour la sécurité sur les chantiers** : cette préoccupation majeure pour le maître d'ouvrage est traduite dans les pièces du marché notamment par l'intégration d'une clause d'interprétariat ou encore des pénalités significatives pour manquement aux obligations de sécurité,
- **L'intégration d'une clause d'insertion par l'activité économique (CIAE)** qui engage les entreprises à embaucher des personnes éloignées de l'emploi. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du dispositif Canal Solidaire porté par les Départements, et vise à soutenir l'emploi et l'insertion durables. Sur l'ensemble des marchés attribués par la SCSNE, à fin 2024, plus de 160 personnes ont déjà été intégrées, grâce aux clauses d'insertion, dans un parcours de retour durable vers l'emploi, et plus de 137 000 heures d'insertion ont déjà été réalisées.
- **L'obligation pour le titulaire de confier un minimum des prestations à des Petites et Moyennes Entreprises (PME).**



## Des opportunités d'affaires pour les entreprises régionales

Le Canal Seine-Nord Europe constitue un levier de développement pour les entreprises locales. Grâce à la **démarche Grand Chantier et au dispositif Canal Entreprises, la Région Hauts-de-France et la CCI Hauts-de-France** accompagnent les entreprises à chaque étape : information sur le chantier, accès aux marchés, outils de veille, formation, recrutement et financement.

À fin 2024, **96 marchés publics étaient actifs**, impliquant **123 entreprises**, dont 46 basés en Hauts-de-France (sans compter les sous-traitants). Par ailleurs, **1000 entreprises sont déjà référencées** sur la plateforme CCI Business Hauts-de-France pour faciliter les mises en relation avec les donneurs d'ordre.

## Les écluses du Canal Seine-Nord Europe, un défi technique

**La conception de ces écluses représente un véritable défi technique.** Chacun de ces ouvrages a été conçu par les équipes de la Société du Canal Seine-Nord Europe et ses maîtres d'œuvre dans le respect de critères environnementaux ambitieux. Ainsi, pour **préserver la ressource en eau, des bassins accolés au sas épargneront une majeure partie de l'eau lors de la vidange de l'écluse** pour être réutilisée lors du remplissage suivant. L'eau qui ne peut être épargnée est immédiatement pompée du bief aval vers le bief amont.

Par ailleurs, un **très haut niveau de performance de transport** a été exigé pour ces écluses avec un temps complet de franchissement par les bateaux qui sera de 30 minutes.

### Pour plus d'informations :

- [L'Avis d'Appel Public à la Concurrence et le Dossier de Consultation des Entreprises en ligne](#)
- [Les écluses du Canal Seine-Nord Europe](#)
- [Plateforme CCI Business dédiée au Canal Seine-Nord Europe](#)
- [La programmation prévisionnelle des marchés](#)
- [Les infographies des marchés publics travaux du Canal Seine-Nord Europe](#)

**Contact presse :** Aurélia Poletti – [aurelia.poletti@scsne.fr](mailto:aurelia.poletti@scsne.fr) – 06.83.83.56.59

### A propos de la Société du Canal Seine-Nord Europe

Société de projet et maître d'ouvrage du Canal Seine-Nord Europe, la Société du Canal Seine-Nord Europe (SCSNE) a été constituée en 2016 sous la forme d'un Établissement Public Industriel et Commercial de l'État. Elle est devenue Établissement Public Local le 1<sup>er</sup> avril 2020. Le président du Conseil de surveillance est Xavier Bertrand, sa vice-présidente est Nadège Lefebvre. Son Directoire est présidé par Jérôme Dezobry. [www.canal-seine-nord-europe.fr](http://www.canal-seine-nord-europe.fr)

#### Partenaires financiers



SOCIÉTÉ  
DU CANAL  
SEINE-NORD  
EUROPE



[www.  
canal-seine-  
nord-europe.fr](http://www.canal-seine-nord-europe.fr)